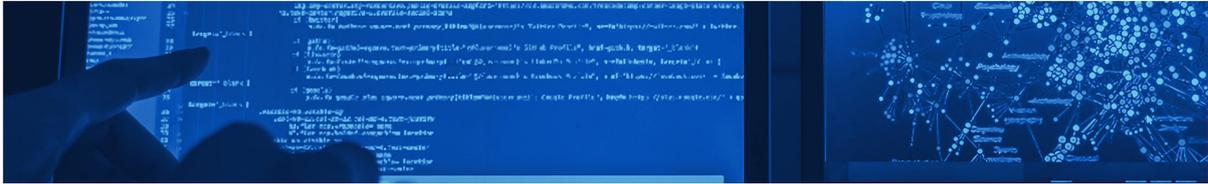




## NOTE DE PRESSE



Paris, le 24 mars 2021

Après 3 ans de travaux, la **Fédération Européenne des CROs (EUCROF)** a déposé le **17 mars dernier, son projet de Code de Conduite RGPD** auprès de la CNIL, engageant le processus d'approbation par l'ensemble des autorités de protection des données des états membres de l'Union Européenne.

L'entrée en vigueur de ce Code de Conduite devrait intervenir d'ici 1 an. Ce Code de conduite apporte des réponses concrètes et pratiques aux questions que se posent tous les acteurs de la recherche clinique Européenne pour transposer le RGPD dans la pratique quotidienne: les patients, les promoteurs d'études et essais cliniques, les sites hospitaliers investigateurs, mais aussi les instances de tutelle (comités d'éthique etc...).

Avec son entrée en vigueur, le Code EUCROF apportera une homogénéisation de la prise en compte du RGPD sur l'ensemble du territoire Européen, ce que tous les acteurs appellent de leurs vœux.

« Considérant que 90% des CROs sont des PME, ce Code de conduite propose une méthode originale d'adhésion, adaptée à la taille et aux prestations offertes par chaque CRO. **La généralisation de l'adoption d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) répond au souhait de toutes les CROs d'un fonctionnement exemplaire de la recherche clinique en France et en Europe** » indiquent Denis Comet et Yoani Matsakis, tous deux vice-présidents représentant l'AFCROS auprès de l'EUCROF.

« L'AFCROS a dès le début résolument soutenu ce projet, tant au niveau de son Comité Directeur et de sa Présidence que de son groupe de travail "réglementaire" qui a rédigé de nombreux articles du Code. C'est sur proposition de l'AFCROS que la CNIL a été retenue comme autorité compétente pour le Code de conduite. C'est également l'AFCROS qui a présidé la task force internationale qui a rédigé le Code EUCROF » conclut Hubert Méchin, Président de l'AFCROS.

**[www.afcros.com](http://www.afcros.com)**

### **Une excellence stratégique et opérationnelle**

L'AFCROS, Les Entreprises de la Recherche Clinique, représentent aujourd'hui 90 entreprises de conseils et de services dans le domaine de la recherche biomédicale pour les promoteurs d'études cliniques, pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et pour l'industrie du dispositif médical.

***L'AFCROS est membre de la Fédération européenne des CRO, l'EUCROF.***

Contact presse : Geneviève Cliquet Consultant – 0607500567 [contact@cliquet-consultant.com](mailto:contact@cliquet-consultant.com)